

**Le 19 avril 2024**

**Les organisations de la société civile demandent aux investisseurs dans Bridge International Academies à se désinvestir immédiatement, d'enquêter et d'y remédier les problèmes soulevés.**

45 organisations de la société civile reçoivent avec inquiétude le [rapport d'enquête de conformité](#) du Bureau du conseiller-médiateur (Compliance Advisor Ombudsman, CAO) sur l'investissement de la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale dans les Bridge International Academies (BIA, également connues sous le nom d'écoles NewGlobe), et reconnaissent ses graves conclusions concernant les allégations d'abus sexuels sur des enfants dans la chaîne d'écoles à but lucratif de l'entreprise au Kenya.

Le rapport indique clairement que les manquements de la SFI en matière de diligence raisonnable et de supervision ont entraîné des dommages irrévocables pour les étudiants, notamment "*des dommages aigus et à long terme pour le développement physique, cognitif, social et émotionnel [des survivants], en plus des désavantages économiques dus à la perte de productivité, à l'invalidité et à la diminution de la qualité de vie*".

De manière cruciale, le rapport nous oblige à considérer le rôle des investisseurs publics et privés, actuels et passés, dans les BIA. Ces derniers ont contribué, par leurs investissements, à faire des BIA le plus grand réseau d'écoles privées à prix bas d'Afrique et sont donc également responsables par extension. Parmi ces investisseurs figurent British International Investment, PROPARCO, la Banque européenne d'investissement, Norfund, entre autres, incluant des investisseurs privés.

Le CAO a constaté que la SFI n'avait pas pris en compte ou évalué les risques et les impacts potentiels d'abus sexuels sur les enfants, malgré les préoccupations contextuelles connues. En outre, la SFI n'a pas analysé la capacité de BIA à faire face à ces risques et n'a proposé aucune mesure d'atténuation ou de réparation une fois que les cas d'abus sont apparus ou ont été signalés. En résumé, les mécanismes indépendants de plainte et de responsabilité ont conclu que la SFI n'avait pas évalué, suivi et supervisé efficacement son client, BIA. Bien qu'elle ait eu connaissance de multiples cas d'abus sexuels sur des enfants, la SFI n'a pas établi de priorités, n'a pas poursuivi ou demandé de mesures correctives [avant de se retirer de](#) son investissement. Nous craignons que les échecs de la SFI se reflètent dans l'approche utilisée par d'autres investisseurs.

Nous notons que la SFI a élaboré un [plan d'action](#) qui répond à la plupart des recommandations du CAO. Il reste cependant muet sur les compensations financières et les recours spécifiques pour les survivants, bien qu'il s'agisse d'une [meilleure pratique](#) et d'un élément de recours dans la législation sur les droits de l'Homme. D'autres investisseurs seront également tenus de contribuer à la réparation des préjudices subis.

En raison de la gravité des résultats, les organisations signataires appellent :

**Les investisseurs à :**

- Répondre publiquement aux conclusions du rapport du CAO et prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier au préjudice causé ;

- Fournir un compte rendu complet de leur diligence raisonnable et de leur supervision des investissements de Bridge International Academies à ce jour et des mesures qu'ils prendront pour améliorer la supervision et la responsabilité à l'avenir ;
- Décrire les mesures qu'ils prendront pour remédier aux préjudices subis par les élèves, notamment en contribuant à l'indemnisation financière et à la réadaptation des survivants ;
- Quitter de manière responsable leurs investissements directs ou indirects dans Bridge International Academies, là où les investissements sont encore actifs, et ;
- Décrire comment leurs stratégies de prêt pour l'éducation de la maternelle à la terminale seront modifiées à la lumière des conclusions du rapport.

**La SFI à :**

- Décrire publiquement les mesures qu'elle a prises pour contacter d'autres investisseurs des Bridge International Academies, partager ses conclusions et discuter d'actions collectives en vue d'offrir des solutions aux survivants.

**La branche de la Banque mondiale chargée du secteur public à :**

- Renforcer et étendre son soutien aux pays touchés par l'investissement (Kenya, Liberia, Nigeria et Inde) afin de les aider à remplir leurs obligations constitutionnelles de fournir une éducation publique gratuite et de qualité à toutes et tous, en particulier dans les zones mal desservies.

**Les pays où les écoles BIA/NewGlobe fonctionnent encore (c'est-à-dire l'Ouganda, le Kenya, le Libéria et le Nigéria) à :**

- Examiner les conclusions du présent rapport et veiller à ce que les ministères de l'Éducation respectifs prennent les mesures nécessaires, conformément aux lois et aux normes nationales, pour mettre les Bridge International Academies en conformité ou pour fermer les écoles dans les délais prévus par la loi.

**FIN**

\*\*\*\*\*

**Organisations signataires :**

1. ActionAid Kenya
2. ActionAid International
3. Action Contre la Pauvreté (ACP)
4. Africa Network Campaign on Education for All (ANCEFA)
5. ALLIANCE GLOBALE POUR L'EDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT (AGEDE)
6. Arab Network Popular Education (ANPE)
7. Asia South Pacific Association for Basic and Adult Education (ASPBAE)
8. Association pour la promotion et la Défense des Droits Humains et le Développement Familial (ADDHF-DUKUNDANE)
9. Brazilian Campaign for the Right to Education
10. Civil Society Network for Education Reforms (E-Net Philippines) Inc.

11. Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique (COSYDEP)
12. Coalition pour l'Education Pour Tous "BAFASHEBIGE"
13. Coalition for Transparency and Accountability in Education (COTAE)
14. Coordination Nigérienne pour l'Education à la Non-Violence (CONEN-VP NIGER)
15. Corporate Accountability and Public Participation Africa (CAPPA), Nigeria
16. Economic and Social Rights Centre, Hakijamii
17. Education International
18. Education For All Coalition Sierra Leone (EFAC-SL)
19. Eurodad
20. Femmes Unies pour le Développement (FUD SUD-KIVU), RD Congo
21. Global Campaign for Education
22. Global Labor Justice-International Labor Rights Forum (GLJ-ILRF)
23. Government Teachers Union, Mauritius
24. Initiative for Social and Economic Rights (ISER)
25. Jamaa Resource Initiatives, Kenya
26. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
27. La Coalition Education
28. Latin American Campaign for the Right to Education (CLADE)
29. Le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)
30. Organisation pour la Démocratie le Développement Économique et Social (ODDES), Côte d'Ivoire
31. Oxfam International
32. National Campaign for Education Nepal
33. Public Services International
34. Réseau Nigerien pour la Défense des Droits de l'Enfant et de la Femme (RENIDEF)
35. Results UK
36. Right to Education Initiative
37. RTE Forum India
38. Solidarité Laïque
39. SYNAFEN NIGER
40. The Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights (GI-ESCR)
41. The East African Centre for Human Rights (EACHRights)
42. The Coalition against Sexual Violence
43. The Survivors of Sexual Violence in Kenya Network
44. The Wangu Kanja Foundation
45. World Organisation for Early Childhood Education (OMEP)

#### **Notes**

- La SFI s'est désengagée de BIA et a gelé tous les investissements dans les écoles privées de la maternelle à la 10e année terminale en mars 2022, suite aux efforts concertés des organisations de la société civile pour faire connaître les impacts négatifs des écoles privées commerciales et à but lucratif dans l'éducation, en particulier leurs impacts sur l'inégalité et l'exclusion ainsi que leur manque persistant de conformité avec les normes d'éducation au Kenya.

- Le [Bureau du conseiller-médiateur en matière de conformité \(CAO\)](#) est le mécanisme de responsabilité indépendant pour les projets soutenus par la Société financière internationale (SFI). En septembre 2020, le vice-président du CAO a lancé une enquête portant spécifiquement sur les problèmes d'abus sexuels commis sur des enfants au sein de Bridge International Academies.
- La SFI s'est engagée à mettre en place des interventions axées sur les survivants, telles que des conseils et un soutien sanitaire pour les survivants de violence sexuelle ou sexiste (couvrant au-delà des étudiants de Bridge International Academies) dans les communautés avec lesquelles BIA opère, ainsi que des interventions basées sur la communauté. Les engagements institutionnels pris comprennent l'examen par la SFI de l'ensemble de son portefeuille pour détecter les risques de violence sexuelle et sexiste ; l'examen des dispositions environnementales et sociales (E&S) dans ses accords d'investissement ; la mise à jour de l'examen, du suivi et des rapports E&S ; la formation obligatoire et la sensibilisation de tout le personnel de la SFI exerçant des responsabilités dans des projets, entre autres.